



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

passage du Souvenir

Question écrite n° 94568

Texte de la question

L'état du souterrain piétonnier reliant le haut des Champs-Élysées à l'Arc de Triomphe à Paris, connu sous le nom de passage du Souvenir, est déplorable et ce, depuis plusieurs années. Le passage est très dégradé (notamment, des plaques murales se détachent) et sa propreté laisse à désirer, ce qui n'est pas compatible avec la solennité des lieux et l'atmosphère de recueillement qui doit y régner, puisqu'il constitue la voie d'accès à la tombe du Soldat Inconnu et à la Flamme, dont la valeur symbolique est telle qu'elle est en fait la Flamme de la Nation. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication quelles sont les initiatives qu'il compte prendre pour que ce passage soit remis en état et qu'il soit obtenu du Maire de Paris la réalisation des travaux nécessaires.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur l'état du souterrain piétonnier permettant l'accès à la tombe du Soldat Inconnu ainsi qu'à l'Arc de Triomphe. Comme l'honorable parlementaire l'a souligné, ce souterrain est situé sur des terrains appartenant à la ville de Paris. C'est par conséquent cette dernière qui en assure l'entretien. De nombreuses réunions, impliquant la Direction de l'architecture et du patrimoine, le Centre des monuments nationaux, et les services compétents de la ville de Paris, ont permis de déboucher au second trimestre 2006 sur une campagne de travaux concernant la restauration des grilles et d'une partie des parements. Le ministère de la culture et de la communication reste très attentif à cette question et ne manquera pas d'alerter le maire de Paris si cette campagne se révélait insuffisante pour redonner au souterrain d'accès un état conforme au prestige du monument national qu'il dessert.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94568

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5051

Réponse publiée le : 5 septembre 2006, page 9334